

La police municipale vous informe...

La sécurité des habitants est au cœur de nos préoccupations. Ce dépliant vous montre comment les locataires et propriétaires peuvent réduire les risques de cambriolage et permettre d'éviter les désagréments qui en découlent.

Lors de vos absences, prévenez votre entourage et vos voisins. La collaboration entre voisins est une chose précieuse et repose sur la réciprocité.

Fermez systématiquement à clé tous les accès, verrouillez les fenêtres, volets et stores.



Évitez de déposer des objets (planches ou échelles), qui pourraient servir aux cambrioleurs.



Attention à la végétation trop exubérante, qui peut cacher la vue et servir de cachette aux cambrioleurs.

Une maison sans lumière intérieure ni extérieure signale déjà aux cambrioleurs la vacance des lieux.



Videz ou faites vider régulièrement votre boîte aux lettres.



Mettez vos valeurs (bijoux, argent) en sécurité à la banque dans un coffre.



Faites un inventaire photographique de vos objets de valeur. Ce document peut servir à la police pour retrouver vos biens en cas de vol et respectivement à votre assurance en vue d'un dédommagement.

La police municipale effectue également, durant ses heures de travail, une surveillance accrue sur la commune.

Soyez attentifs !

Méfiez-vous du colportage (aiguiseurs de couteaux, rempailleurs, services personnalisés, etc...), c'est un bon prétexte pour repérer les lieux.

Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens.



Ensemble pour la sécurité !
N'hésitez pas à nous appeler !